

DEPARTEMENT DU  
TARN  
ARRONDISSEMENT  
DE CASTRES  
MAIRIE DE  
BOISSEZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON  
Séance du lundi 11 juillet 2022

Nombre de conseillers En exercice : 11  
Présents : 8  
Votants : 10  
Absents : 3

L'an deux mille vingt-deux le lundi 11 juillet à dix-huit heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Date convocation : N°2022\_D22 : Prêt de tables et/ou chaises.  
Le 4 juillet 2022

**Présents :** AUSSILLOU Pierre, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

**Absents :** LECUTIER Jean-Marc

**Absents donnant procuration :**

KAMILLE Abou-kanh donne procuration à CABROL Jacqueline

BERNA Martine donne procuration à MILHET Benoit

**Secrétaire de séance :**

AUSSILLOU Pierre, a été nommé secrétaire de séance.

Vu les divers problèmes constatés ces derniers temps suite aux prêts de tables et de chaises appartenant à la commune.

Considérant qu'il est nécessaire de résoudre le problème afin que cela ne se reproduise plus.

Il est proposé de mettre en place une caution de 300€ pour chaque demande de prêt de tables et/ou de chaises. Les tables et les chaises devront être rendu propre et en bon état. **En cas de salissures ou de défauts sur les tables et/ou chaises la commune se réserve le droit de ne pas restituer la caution.**

Après délibération le conseil municipal accepte à l'unanimité la caution de 300€ pour chaque prêt de tables et/ou chaises appartenant à la commune.

Fait à Boissezon le 11 juillet 2022,

Le Maire,  
CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,  
compte tenu de la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
transmission à la sous- Municipal.

préfecture

Le 12 juillet 2022

Fait à Boissezon

Le 12 juillet 2022

Le Maire, Jacqueline CABROL.